Image not found or type unknown

COMMENT FAIR POUR TROUVER UN GARENT AU DERNIER MOMENT ?

Par **catananti**, le **21/01/2011** à **13:58**

BONJOUR,

Voila je vien de trouver une maison ou je dois amenager le 21/2/11
la proprietaire ma fait visiter elle est pas cher du tous pour ce quelle ai, mais j ais un probleme je suis une femme seul avec mon enfant et je suis au chomage et je n arrive pas a trouver un garent car j ais contacter le cilso il peuve pas car s est une sci. allor comment faire?

Par **Domil**, le **21/01/2011** à **14:13**

Avez-vous signé le bail ?

Par **catananti**, le **21/01/2011** à **18:56**

non pas encore

Par **Domil**, le **21/01/2011** à **19:12**

Essayez locapass (je ne sais pas si ça marche si on est au chomage et même si ça marche, ça ne donne qu'une caution pour 18 mois de loyer) et GRL (marche pour tout le monde) mais votre bailleur doit alors accepter de payer 2.5% du loyer pour la GRL

Il n'y a aucun autre moyen de trouver un garant sauf à voir avec vos parents.

Vu que vous n'avez pas signé le bail, qu'il refuse sans garant, vous n'emménagez pas pour le 21/02, j'espère que vous n'avez pas donner votre congé pour votre logement actuel.

Par **Sourire2**, le **21/01/2011** à **19:45**

Si elle l'a fait, elle peut annuler je pense.

Par **Domil**, le **21/01/2011** à **20:12**

non, un congé est irrévocable. Donc si le bailleur actuel refuse d'annuler le congé (imaginez qu'il ait déjà reloué ou que ça l'arrange pour le vendre) et qu'elle ne trouve pas de garant, elle va être à la rue.

Par **Sourire2**, le **21/01/2011** à **20:29**

alala

Par **catananti**, le **22/01/2011** à **09:07**

J AIS DEJA ESSAYER LE LOCAPASSE MAIS AVEC LA NOUVELLE LOI CE QUI RENTRE PAS DANS DES APARTEMENT SOCIO N Y ON PLUS DROIT ET VU QUE MOI S EST UN PARTICULIER ET QUAND PLUS C EST UNE SCI JE PEUT PAS,APRER J AIS FAIT APELE AU FSL MAIS JE TOUCHE TROP LE PLAFON C EST 500 EURO PAR MOI ALOR LA JE VAIS SUIVRE VAUT CONSEILL AVEC LA GRL ET APELER LA PROPRIETAIRE POUR VOIR AVEC ELLE JE PENSSE QUE SE SERAS LE MIEU

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés